

Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces
répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. J. Dessibourg,
Directeur de l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. R. Chassot, *Musée pédagogique, à Fri-
bourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie
Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Echos de la presse. — L'interprétation euristique d'une
poésie (suite). — Bilan géographique de 1905 (suite). — Leçons
préparées de langue maternelle. — Problèmes de calcul donnés
aux examens de recrues en automne 1905 (suite). — Problèmes
donnés aux examens de renouvellement des brevets en 1905. —
Compte rendu de conférences régionales. — † M. Benoît Von-
lanthen, inspecteur scolaire. — Apprentissages. — Bibliogra-
phies. — Chronique scolaire. — Avis.*

ÉCHOS DE LA PRESSE

Le *Journal de Bruxelles* rapporte que dans le dernier Con-
grès de l'Éducation familiale, tenu pendant la grande exposition
de Liège, un professeur de l'enseignement a insisté sur la
nécessité d'écarter de l'adolescent ces images troublantes dont
la vue éveille presque fatalement les passions encore heureu-
sement endormies. « Préservons, s'écriait l'orateur, préservons
nos chers enfants des productions d'une presse licencieuse ;
loin de leurs yeux l'image lubrique, le tableau obscène ; et

retenons que le mérite artistique ou littéraire d'une œuvre n'en émousse pas le funeste aiguillon. » Et ces paroles, ajoute le journal, ne recueillaient que d'unanimes applaudissements de la part des douze cents congressistes présents. Nul n'osait contredire ; nul, je crois, n'en avait envie. Les libertés de l'art ne trouvaient aucun défenseur parmi ceux qui représentaient le suprême intérêt de l'enfance. Cet accord de gens si divisés d'opinion sur tout le reste ne dévoile-t-il pas la vraie tactique à adopter pour arrêter plus efficacement les progrès redoutables du cynisme qui préside à la décoration des places publiques ?

*
**

Du *Journal des instituteurs* :

Un instituteur du Nord, M. Soitoux, préconise un système disciplinaire qui lui a donné d'excellents résultats.

« Un mois environ après la rentrée des classes, écrit-il, alors que les élèves ont fait ample connaissance et ont déjà pu s'apprécier, je les réunis et ils choisissent, par vote secret, quatre d'entre ceux qu'ils jugent les plus dignes de les représenter. Ces quatre élus forment, avec le maître, le *Tribunal scolaire*. Ce conseil disciplinaire se réunit sur la simple demande d'un élève qui croit avoir à se plaindre d'une punition non justifiée ou trop forte ou d'une note non méritée. Le demandeur plaide lui-même sa cause (excellent exercice d'élocution) et le conseil décide, par vote secret et toujours en toute conscience, s'il y a lieu de donner suite à la réclamation.

Ma dignité de maître ne s'en trouve nullement abaissée, écrit encore M. Soitoux, loin de là même : les élèves attachent une plus grande importance aux notes et aux promotions données. Ainsi se trouve appliquée la loi de la justice, que peut-être la classe seule aura fait connaître aux élèves. »

*
**

Un instituteur belge vient de publier, dans l'*Ecole nationale*, un intéressant article sur l'enseignement de la composition au degré supérieur de l'école primaire. Voici comment notre collègue procède dans la correction des travaux de rédaction :

« La première correction consiste surtout, on le pense bien, à biffer les idées qui s'écartent du sujet. Pour les autres genres de fautes, un système de signes conventionnels est adopté par la classe. J'apprécie tous les devoirs par quelques phrases écrites à l'encre rouge, et je remets les copies à leurs auteurs qui ont à les corriger.

Vient ensuite la deuxième leçon sur le même sujet. Elle a

pour but de former le plan définitif de la rédaction. Les enfants énoncent toutes les bonnes idées qu'ils ont trouvées ; par des questions *ad hoc* je fais découvrir celles qui ne figurent dans aucun travail d'élève, nous en discutons le classement, et le canevas est arrêté définitivement. Les enfants refont la rédaction d'après ce dernier. Ils ont ordre d'y conserver les parties de leur premier travail qui ont été jugées bonnes, et naturellement, d'y introduire les nouvelles. Ce second travail est corrigé et apprécié comme le premier. Inutile de dire qu'ici je m'attache à soigner particulièrement la forme. Je choisis dans un devoir une ou deux phrases correctes que j'écris au tableau : il s'agit de découvrir une épithète, une modification de tournure qui rendent la phrase plus élégante, plus précise ou plus sonore. Enfin ce travail est transcrit dans le cahier de rédaction où il est l'objet d'une dernière correction de ma part. »



L'INTERPRÉTATION EURISTIQUE D'UNE POÉSIE

*Leçon d'épreuve à l'école d'application
du Séminaire pédagogique de l'Université d'Iéna.*

II

Voici venir l'heure, toujours émotionnante pour celui qui doit monter à l'estrade, de la leçon d'épreuve hebdomadaire. La grande salle de l'école se remplit de messieurs, de dames, membres actifs ou passifs du Séminaire pédagogique. Ils se rangent dans les côtés. M. Rein, professeur de pédagogie à l'Université, fondateur et directeur de l'école, entre à son tour, grand et fort, très bienveillant et très simple. Il salue ; ses yeux derrière de grosses lunettes ; sa bouche sourit dans une barbe grisonnante ; il tend la main à quelques voisins et cause un instant avec celui-ci, avec celui-là. Il n'a rien de cette pose raide et pontifiante que l'on prête volontiers aux professeurs, et, à plus forte raison, aux pédagogues d'Outre-Rhin. Et, le long des murs, les bustes blancs de Charles-Alexandre, grand-duc défunt de Saxe-Weimar, de l'empereur Guillaume II, de Stoy et de Ziller, les deux disciples de Herbart, maîtres successifs de M. Rein, semblent vouloir eux aussi surveiller et juger la leçon. Mais les garçons de la première classe sont entrés. Ils ont pris place dans les bancs, au milieu de la salle, peu impressionnés par cette mise en scène qu'ils ont eu maintes fois l'occasion de connaître. Sur le tableau sont encore écrits les mots qui résumaient la leçon d'hier. La carte de l'Allemagne fait pendant à la reproduction coloriée de la toile de lissaz. Cet appareil a pour but de faciliter et d'abrégier la répétition de la leçon précédente et de donner une base matérielle, intuitive, aux pensées plus intimes, aux sentiments plus profonds